

L'Église sous la croix

5. La persécution sous Néron et le martyre de Polycarpe

1. La persécution des chrétiens de Rome sous Néron au 1^{er} siècle
2. Le martyre de Polycarpe au 2^e siècle

1. La persécution des chrétiens de Rome sous Néron au 1^{er} siècle

Après avoir vu, dans une série d'articles précédents, quel était l'état de *l'Église sous la croix* en France aux 17^e et 18^e siècles, avec l'histoire des protestants persécutés par l'autorité royale, je vous propose de faire un retour en arrière, et même un bond historique considérable, pour nous retrouver au premier siècle de notre ère, sous le règne de Néron, le sixième empereur romain.

À cette époque, l'apôtre Paul sillonne les routes et les voies maritimes de l'Empire romain. D'autres disciples du Christ annoncent l'Évangile dans différentes provinces de l'Empire. Néron, lui, après des débuts prometteurs comme empereur, allait bientôt donner la mesure de sa folie meurtrière et sanguinaire, n'épargnant même pas ses amis les plus proches et sa propre famille.

D'après l'historien romain du début du second siècle Tacite, la population de Rome l'avait rendu responsable du gigantesque incendie de Rome qui, en l'an 64, fit rage pendant une dizaine de jours. Le cirque de Rome, long de 700 mètres et capable de contenir 100 000 spectateurs, avait lui aussi été détruit. Le bruit courait que Néron aurait soit fait allumer l'incendie par ses officiers, soit empêché qu'on s'active à l'éteindre, le tout pour jouir depuis un lieu élevé du spectacle extraordinaire de la ville embrasée. En contemplant ce spectacle, l'empereur, qui se prenait pour un grand poète, aurait même déclamé des vers tout en s'accompagnant de la lyre. Néron aurait peut-être aussi fait brûler Rome pour la reconstruire à sa fantaisie.

Quoi qu'il en soit, afin de détourner les soupçons, il fit porter le blâme sur ceux qu'on appelait déjà les chrétiens, terme injurieux sous la plume même de Tacite, qui parle de leur « abominable caractère ». À Rome vivait un nombre croissant de chrétiens, ce dont témoigne la lettre que l'apôtre Paul leur avait adressée quelque huit ans auparavant.

Un grand nombre fut donc arrêté, pas d'ailleurs comme incendiaires, mais comme ennemis du genre humain. Les supplices les plus cruels leur furent appliqués et leur mort devait servir d'amusement aux foules dépravées. Certains étaient revêtus de peaux d'animaux sauvages et livrés à des chiens féroces pour être déchiquetés par eux. D'autres étaient couverts de cire, attachés à des croix et, une fois le feu mis sur leur corps, servaient de torches vivantes pour éclairer les jardins de l'empereur, ouverts au public pour l'occasion. Celui-ci s'y promenait d'ailleurs sur son char, habillé en conducteur.

Finalement, rapporte Tacite, la sympathie du public se fit sentir pour les victimes, bien que selon l'historien ils aient mérité les châtements les plus extrêmes. Cependant, on sentait bien qu'ils étaient exterminés non pas pour le bien public, mais simplement pour assouvir la cruauté d'un homme. C'est aussi sous le règne de Néron que Paul et Pierre mourront en martyrs à Rome, selon une tradition bien attestée : le premier décapité, car il était citoyen romain, le second crucifié, mais tête-bêche, car, toujours selon la tradition, il ne se serait pas jugé digne de mourir de manière semblable à son Maître et Sauveur Jésus-Christ.

2. Le martyre de Polycarpe au 2^e siècle

Mais franchissons une centaine d'années. Le plus ancien récit de la mort d'un martyr chrétien est un écrit datant du second siècle, *Le Martyre de Polycarpe*. Polycarpe, évêque de Smyrne en Asie Mineure, aujourd'hui Izmir en Turquie, était un homme âgé de 86 ans. Selon son disciple Irénée de Lyon, Polycarpe avait connu Jean, le disciple de Jésus, qui vivait à Éphèse, en Asie Mineure. Le récit de son martyre, qui eut sans doute lieu vers l'an 155 ou 156 de notre ère, quoique certains pensent qu'il est plus tardif, a dû être composé peu après, et a été rédigé par l'Église de Smyrne à l'intention d'autres Églises. Je vous cite de larges extraits de cet écrit :

Frères, nous rédigeons à votre intention les actes des martyrs de ce bienheureux Polycarpe, dont le supplice sembla apposer un sceau sur la persécution en y mettant fin. Dans presque tous les événements qui précédèrent sa mort, le Seigneur nous montre les affinités de ce martyr avec l'Évangile lui-même. Polycarpe, comme le Seigneur, a attendu avant d'être trahi, voulant par cet exemple nous apprendre à ne pas songer à notre intérêt, mais aussi à celui des autres. La marque d'une vraie et solide charité, c'est de ne pas chercher son seul salut, mais celui de tous les frères. [...]

Ceux que l'on avait condamnés aux bêtes furent eux aussi soumis à d'atroces supplices. On les étendit sur des coquillages hérissés de pointes et on leur infligea les tortures les plus variées, dans l'espoir qu'une souffrance aussi prolongée les forcerait d'abjurer. L'imagination du diable à leur endroit ne connaissait pas de bornes. Mais, grâce à Dieu, elle ne put triompher d'un seul. L'un des plus vaillants, Germanicus, rendait courage aux timides par sa propre intrépidité. Il fut admirable dans sa lutte avec les bêtes. Le proconsul voulait le fléchir; il le suppliait d'avoir pitié de sa jeunesse; mais lui, irritant le fauve, le fit bondir sur lui, tant il avait hâte d'en finir avec ce monde d'injustices et de cruautés. Alors, la foule, déchaînée par le courage et la piété de cette grande famille que forment les chrétiens, vociféra : « À mort les athées! Qu'on amène Polycarpe! »

La foule appelait les chrétiens des athées parce qu'ils n'adoraient pas les dieux païens. Mais continuons notre récit :

Un seul défailit, à la vue des bêtes; c'était un phrygien nommé Quintus, récemment arrivé de son pays. Il s'était présenté spontanément au juge, entraînant avec lui quelques compagnons. Le proconsul, à force de prières, parvint à le faire abjurer et

sacrifier [aux dieux païens]. Aussi, frères, nous n'approuvons pas ceux qui vont d'eux-mêmes se dénoncer. L'Évangile ne préconise pas ce zèle.

Quant à l'admirable Polycarpe, ces nouvelles ne le troublèrent pas d'abord. Il voulait rester en ville. Mais son entourage le pressait de s'éloigner en secret. Il partit donc et gagna une petite retraite, non loin de la ville. Il séjourna là avec quelques amis. Nuit et jour, il ne faisait que prier pour tous les hommes et pour les Églises du monde : c'était sa coutume. Au cours d'une prière, il reçut une vision. Trois jours avant d'être arrêté, il vit son oreiller entièrement consumé par les flammes. Alors il se tourna vers ses compagnons et leur dit : « Je serai brûlé vif. » Cependant, on le cherchait sans répit. Il dut changer d'asile. À peine avait-il quitté la première maison, les gardes y arrivèrent. Ne le trouvant pas, ils mirent la main sur deux jeunes esclaves, et en firent avouer un sous la torture. Il ne pouvait donc plus leur échapper, puisque ses familiers venaient de le livrer. Le chef de la police qui portait le même nom qu'Hérode était pressé de le conduire au stade; ainsi Polycarpe allait-il accomplir sa destinée en s'unissant au Christ, tandis que ceux qui l'avaient livré endureraient le châtement de Judas.

Emmenant le jeune esclave — c'était un vendredi vers l'heure du souper — gardes et cavaliers sortirent, armés comme à l'accoutumée, et reprirent leur chasse comme s'ils poursuivaient un brigand. Tard dans la soirée, ils firent irruption. Polycarpe était couché dans une petite chambre à l'étage. De là, il aurait pu encore gagner une autre retraite, mais il s'y opposa, disant simplement : « Que la volonté de Dieu soit faite. » Au bruit que faisaient les policiers, il s'entretint avec eux. Son âge et sa sérénité les jetèrent dans l'étonnement. Ils se demandaient pourquoi il fallait tant s'enrager à capturer ce grand vieillard. Lui, malgré l'heure, leur fit servir aussitôt à boire et à manger, autant qu'ils le désiraient. Il leur demanda seulement de lui laisser une heure pour prier à sa guise. Ils acceptèrent. Alors, debout, il entra en prière, si intensément rempli de la grâce de Dieu que deux heures durant il ne put cesser de parler. Ceux qui l'entendaient étaient bouleversés et beaucoup se repentaient d'être venus arrêter un vieillard aussi saint.

Quand enfin il eut fini sa prière, où il avait évoqué tous ceux qu'il avait rencontrés en sa vie, petits et grands, illustres et obscurs, et toute l'Église universelle répandue dans le monde entier, l'heure de partir avait sonné. Ils le juchèrent sur un âne et le conduisirent à la ville. C'était le jour du grand sabbat. Le chef de la police Hérode et son père Nicétès vinrent à sa rencontre et le firent monter dans leur carrosse. Assis à côté de lui, ils essayaient de l'ébranler, en lui disant : « Quel mal y a-t-il à déclarer Seigneur César, à sacrifier et à faire les quelques gestes qui te sauveraient la vie? » Lui, d'abord, ne leur répondit pas, et comme ils le pressaient, il déclara : « Je ne ferai rien de ce que vous me demandez. » Alors, irrités par leur échec, ils se mirent à l'insulter et le poussèrent si brutalement hors de la voiture qu'en descendant il s'entailla la jambe. Mais, sans se retourner, et comme s'il ne sentait pas la douleur, il marcha d'un pas résolu vers le stade. De là fusaient de telles clameurs que nul ne pouvait se faire entendre.

Au moment où Polycarpe pénétra dans le stade, une voix retentit du ciel : « Courage, Polycarpe, et sois fort. » Nul ne vit qui parlait, mais ceux d'entre les nôtres qui étaient présents avaient entendu la voix. Alors on le fit entrer, et quand la foule sut qui était ce captif, les cris redoublèrent. Le proconsul se le fit amener et lui demanda si c'était lui Polycarpe. Oui, répondit-il. L'autre essaya alors de lui arracher son reniement : « Respecte ton grand âge », disait-il, ajoutant tous les arguments que l'on produisait ordinairement devant les chrétiens. « Jure par la fortune de César, rétracte-toi seulement, dis seulement : "À bas les athées!" ». C'est ainsi que les païens qualifiaient les chrétiens sous l'Empire romain, puisqu'ils refusaient d'adorer toutes leurs idoles. Alors Polycarpe jeta un regard empreint de gravité sur cette populace de païens entassés dans le stade, et agitant sa main dans leur direction, il soupira, leva les yeux au ciel, et dit : « À bas les athées! » Bien sûr, il retournait vers ces païens idolâtres, qui ne connaissaient pas le vrai Dieu, ce mot d'athée.

Le proconsul s'entêta : « Jure donc, et je te relâche. Maudis le Christ. » Polycarpe répondit : « Voilà quatre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a fait aucun mal. Comment pourrais-je outrager mon Roi et mon Sauveur? » Et, comme l'autre revenait à la charge : « Jure donc, disait-il, par la fortune de César. » Polycarpe reprit : « Puisque tu t'es mis en tête de me faire jurer par la fortune de César, comme tu dis, et que tu feins d'ignorer qui je suis, entends-le de moi franchement : je suis chrétien. Et si tu veux apprendre la sagesse de ma religion, accorde-moi un jour et écoute-moi. » « Persuade le peuple », répliqua le proconsul. Alors Polycarpe lui répondit : « Avec toi, j'estime que je peux discuter. Car nous avons appris à marquer aux autorités et aux magistrats établis par Dieu le respect qui leur est dû, à condition que celui-ci ne se retourne pas contre nous. Mais ces gens-là, ils manquent trop de dignité pour que je m'explique devant eux. »

« J'ai des fauves, reprit le proconsul, je te jetterai sous leurs dents, si tu n'abjures pas. » « Appelle-les, répondit Polycarpe. Nous n'acceptons pas de conversion qui nous fasse passer du bien au mal. S'il s'agit de s'acheminer du péché à la justice, alors nous changeons volontiers. » L'autre insistait encore : « Tu méprises les bêtes? Tu t'obstines? Je te livrerai aux flammes. » Polycarpe lui dit : « Tu me menaces d'un feu qui brûle en une heure et s'éteint. Car tu ne connais pas le feu du jugement futur et du châtement éternel qui attend les impies. Mais que tardes-tu? Fais à ton idée. »

Telles furent ses paroles et bien d'autres encore. Le courage et la joie l'animaient, et sur son visage rayonnait la grâce. Cette entrevue n'avait pas provoqué en lui le moindre émoi, la moindre hésitation. C'était plutôt le proconsul qui restait songeur. Ce magistrat envoya son héraut au milieu du stade crier à trois reprises : « Polycarpe confesse qu'il est chrétien. » À cette annonce, la foule des païens et des juifs établis à Smyrne trépigna et hurla : « C'est lui, le docteur de l'Asie, le père des chrétiens, le fossoyeur de nos dieux; il pousse les gens à ne plus sacrifier et ne plus adorer. » À ces cris s'en mêlaient d'autres. Ils demandaient à l'asiarque Philippe de lâcher un lion sur Polycarpe. Ce magistrat [président de la confédération des villes d'Asie Mineure investi de l'autorité religieuse suprême] répondit qu'il n'en avait pas le droit, puisque les combats de bêtes étaient clos. Alors ils réclamèrent à grands cris que l'on fasse brûler vif Polycarpe. Ainsi, la vision où il avait vu son oreiller en flammes tandis qu'il

priaient allait s'accomplir. Il s'était alors tourné vers ses fidèles compagnons et leur avait annoncé : « Je serai brûlé vif. »

Les événements se précipitèrent; en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, ce fut une ruée vers les ateliers et les bains où les gens ramassèrent bois et fagots. Les juifs surtout s'acquittaient de la besogne avec leur zèle accoutumé. Lorsque le bûcher fut dressé, Polycarpe se dépouilla lui-même de ses vêtements et dénoua sa ceinture. Il voulut délayer ses sandales ce qu'il ne faisait pas d'habitude, parce que les fidèles volaient à son aide. [...] On disposa rapidement autour de lui les matériaux que l'on avait rassemblés pour le bûcher. Au moment où l'on voulut le clouer, il dit : « Laissez-moi libre. Celui qui me fait consentir au feu m'aidera aussi, sans la précaution de vos clous, à ne pas faiblir sur le bûcher. » Ils l'attachèrent donc, au lieu de le clouer. Lié au bûcher, les mains derrière le dos, il ressemblait à un bœuf de choix, choisi dans un grand troupeau pour être immolé, en sacrifice agréable à Dieu. Alors, levant ses yeux au ciel, il pria :

« Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Jésus-Christ, ton enfant bien-aimé et béni, par qui nous t'avons connu, Dieu des anges, des puissances, de la création entière et de toute la lignée des justes qui vivent devant ta face, je te rends grâce, parce que tu m'as jugé digne de ce jour et de cette heure, digne d'être compté au nombre de tes martyrs, et de boire au calice de ton Christ. Ainsi ressusciterai-je à la vie éternelle de l'âme et du corps, dans l'incorruptibilité de l'Esprit Saint. Comme il me serait doux d'être reçu aujourd'hui, avec eux, devant ta face, dans ce sacrifice aimable et onctueux que tu as toi-même préparé, annoncé, et que tu accomplis, ô Dieu qui ne déçois pas, Dieu de vérité! Pour cette faveur comme pour toutes les autres, je te loue, je te bénis, je te glorifie par le Grand-Prêtre éternel et céleste Jésus-Christ, ton enfant bien-aimé. Par lui, et avec lui et l'Esprit Saint, gloire te soit rendue aujourd'hui et dans les siècles à venir. Amen! »

Quand, sur cet « amen », il eut achevé sa prière, les hommes préposés au bûcher allumèrent le feu. Une flamme jaillit, jetant une vive lueur, et ceux d'entre nous à qui il fut donné de le voir et qui ont été gardés vivants pour en porter témoignage, contemplèrent ce prodige : le feu s'arrondit en forme de voûte, comme la voile d'un vaisseau gonflée par les souffles du vent, et protégeait le corps du martyr derrière une sorte de rempart. Lui se tenait au centre, non comme une chair qui brûle, mais comme un pain dans le four, ou comme l'or et l'argent purifiés dans le creuset. [...] À la fin, ces misérables, voyant le feu impuissant à consumer son corps, ordonnèrent au bourreau de le transpercer d'un coup de poignard. L'homme s'exécuta. Un flot de sang jaillit, qui éteignit le feu et la foule découvrit avec stupeur la différence qui sépare les infidèles des élus. [...]

Mais l'envieux, le jaloux, le méchant, qui hait le peuple des justes, était témoin de ce martyre magnifique; il connaissait la sainteté dans laquelle Polycarpe avait vécu depuis l'enfance. Et lorsqu'il le vit remporter de haute lutte la couronne d'incorruptibilité, il se démena pour nous empêcher de reprendre le corps, ce que la plupart des nôtres désiraient justement faire, impatients qu'ils étaient de toucher ces restes sacrés. Il suggéra donc à Nicétès, père d'Hérode et frère d'Alcé, d'en référer au

magistrat pour qu'il nous interdise le corps; nous risquions, paraît-il, de délaisser le crucifié pour inaugurer avec celui-ci un nouveau culte! Il tenait ces propos, excité par les juifs qui nous surveillaient, tandis que nous faisons le geste de l'enlever du bûcher. Ils ignoraient que jamais nous ne pourrions abandonner celui qui a souffert pour que vivent tous ceux que dans le monde entier il appelait au salut, lui, innocent, pour les pécheurs; et qu'il nous était impossible d'adorer quelqu'un d'autre.

Nous vénérons Jésus parce qu'il est le Fils de Dieu et, dans ses martyrs, nous aimons les disciples et imitateurs du Seigneur; leur incomparable fidélité envers notre Roi et Maître mérite cet hommage. Puisseons-nous devenir nous aussi leurs compagnons et leurs disciples!

Le centurion, devant cette querelle, fit exposer le corps et le fit brûler selon l'usage. Nous ne recueillîmes que plus tard ses ossements, plus précieux que des bijoux, plus nobles que l'or, et ils furent déposés à l'endroit de notre choix. Là peut-être, le Seigneur nous accordera de nous réunir dans la joie et l'allégresse pour fêter l'anniversaire de son martyre, et nous nous souviendrons de ceux qui ont déjà combattu tandis que se prépareront et s'entraîneront les générations suivantes.

Telle est l'histoire du bienheureux Polycarpe. Il fut, avec des compagnons de Philadelphie, le douzième à subir le martyre à Smyrne. Seul entre tous, son souvenir s'est conservé au point que même les païens parlent de lui dans tout le pays. Il fut un docteur illustre, puis un martyr incomparable, dont nous voudrions tous vivre la passion, si proche de l'Évangile du Christ.

Le texte du *Martyre de Polycarpe* contient quelques paragraphes encore, mais j'en arrête ici la citation, en concluant sur les paroles du Christ à ses disciples que nous trouvons au chapitre 12 de l'Évangile selon Luc, paroles que chacun devrait méditer, car elles atteignent le fonds de notre existence à chacun :

« Mes chers amis, je vous le dis : ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui n'ont pas le pouvoir de faire davantage. Savez-vous qui vous devez craindre? Je vais vous le dire : c'est celui qui, après la mort, a le pouvoir de vous jeter en enfer. Oui, je vous l'assure, c'est lui que vous devez craindre » (Lc 12.4-5).

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2019. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))